

Assurance Mutuelle

— o —

AVIS IMPORTANT

Les Fabriques qui n'ont pas encore payé à l'Assurance Mutuelle les répartitions du 25 février et du 15 juillet dernier sont priées de le faire au plus tôt.

Les Maisons Religieuses qui sont endettées envers l'Assurance qui les concerne voudront bien remplir le même devoir.

H. T.

Aux consciences timorées

— o —

Mieux vaut prévenir les scrupules que d'avoir à les guérir. C'est pourquoi il n'est pas mauvais d'y songer même quand on n'en a pas. Ainsi peut-on les empêcher d'arriver.

Ils viennent en général de l'ignorance, tout spécialement de l'ignorance en matière de confession. Il faut donc se faire sur la confession des idées nettes et bien exactes.

1° Dieu n'a pas fait la confession pour nous perdre, ni même pour nous torturer, mais bien pour nous sauver et même pour nous consoler.

2° Dieu a fait la confession pour tous les hommes. C'est dire qu'il n'exige pour la confession que ce que n'importe qui peut faire. Il ne demande ni sentiments raffinés, ni volonté exceptionnellement ferme, ni analyse compliquée, ni narration parfaitement mise au point. Un peu de bonne volonté et un aveu très simple : j'ai péché en telle matière tant de fois, cela suffit.

3° Vous n'apportez au confessionnal qu'un homme comme les autres. Ce qui vous paraît étonnant est généralement très banal. Soyez tranquille, votre cas est connu et classé depuis longtemps.

4° Quand vous vous confessez, vous parlez à un spécialiste, c'est-à-dire à un homme qui est au courant, qui devine, comprend à demi-mot. Une allusion suffit pour qu'il reconstruise une scène, un état d'âme. La plupart des explications qu'on lui donne, quand il ne les demande pas, ne font que lui prendre son temps.